Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

devoirs civiques, se rapportait aux institutions et lois de notre pays. Il ne peut qu'être vivement recommandé aux membres du corps enseignant pour qui il serait un précieux auxiliaire.

L^s GRANDGIRARD.

Chronique scolaire

Confédération. — La VIIme assemblée générale annuelle de la Société suisse d'hygiène scolaire aura lieu, à Neuchâtel, les 9 et 10 juin 1906.

Fribourg. — Le 25 décembre écoulé, la population entière du village de Prez (Sarine), a fêté les 25 années d'enseignement de son instituteur, M. Alexis Rosset. Félicitations et cadeaux ont été offerts à l'heureux jubilaire par les anciens et les élèves actuels de l'école, par les sociétés de chant et de musique, par le conseil communal et M. le curé-doyen Genoud. Le discours de M. le Doyen, exprimant la reconnaissance et les compliments des autorités et de la population de la commune, a été vivement applaudi.

Conférence pédagogique gruérienne. — Dans une réunion plénière des instituteurs de la Gruyère, qui a eu lieu récemment à Bulle, M. François Oberson, nommé inspecteur des apprentissages, a dit adieu au corps enseignant du Ve arrondissement. M. Dessarzin, instituteur à Charmey, parlant au nom de ses collègues, a retracé en excellents termes l'activité infatigable de l'inspecteur dévoué, qui s'est acquis des titres indéniables à la reconnaissance du district. Le corps enseignant gruérien a offert à M. Oberson un charmant souvenir. Dans la même réunion, M. Pasquier, instituteur à Gruyères, a salué le nouvel inspecteur, M. Currat, en lui disant qu'il pouvait compter sur la bonne volonté de ses subordonnés. — Nous publierons prochainement une relation plus étendue sur cette conférence.

AVIS

Les instituteurs et institutrices qui ont un brevet définitif par suite de neuf années d'enseignement effectif dans le canton, ou par l'obtention d'un certificat d'aptitude pédagogique avec cinq années d'enseignement dans le canton, ont droit aux primes d'âge prévues à l'art. 97 de la loi du 17 mai 1884 sur l'instruction primaire.

Les primes pour l'année 1905 sont déposées chez les Receveurs de district, où elles peuvent être encaissées.

Direction de l'Instruction publique.